



Communiqué de presse

Les étudiants hospitaliers ne sont pas de la main d'œuvre gratuite !

Lyon, le 11/01/2021

« En 2021, quoi qu'il arrive, nous serons là », voici les vœux formulés par les Hospices Civils de Lyon pour la nouvelle année. Nous, étudiants en médecine de Lyon, avons envie d'y croire... Après un an d'une crise sanitaire sans précédent, les HCL ont eu une nouvelle idée pour exploiter les étudiants en quatrième année de médecine à Lyon Sud : **les priver de leur formation pour les envoyer travailler au centre de dépistage de Gerland.**

Nous avons pourtant déjà prouvé notre engagement. Au détriment de nos études, déjà connues comme difficiles et éprouvantes, nous nous sommes mobilisés sans hésitation lors de la première, puis de la deuxième vague. **Cette fois, nous disons non. Volontaires, oui, forcés et sous-payés, non.**

La pratique "à la chaîne" durant une semaine complète de tests PCR ne fait pas partie des rôles du médecin, rôle auquel les étudiants aspirent à être formés. Faire passer cette semaine obligatoire pour un stage aux mêmes intérêts pédagogiques théoriques et pratiques qu'un stage bien encadré en milieu hospitalier, n'est qu'une méthode insidieuse pour faire accepter l'exploitation gratuite des étudiants hospitaliers. Sous prétexte que les étudiants sont "déjà payés" pour leurs missions hospitalières, les HCL se permettent de faire des économies en n'employant pas de personnel dédié à ces tâches de dépistage. **Cette mascarade répondant à une logique purement économique doit cesser !**

Les HCL ne s'attribueront pas les mérites de la lutte contre l'épidémie de COVID-19 au prix de l'exploitation forcée de nos promotions d'étudiants. Nous aussi nous sommes de ceux qui prennent des risques pour eux-mêmes et pour leurs proches. Nous sommes de ceux qui ne comptent plus leurs heures à l'hôpital. Nous sommes de ceux qui sont confrontés à la maladie et à la mort. **Notre engagement doit être respecté au même titre que le reste du personnel hospitalier.**

Les Elus UFR de Lyon Sud ne soutiendront pas une telle entreprise et exigent un contrat encadrant et sécurisant les missions de dépistage et la rémunération adaptée à ces missions pour chaque étudiant qui choisit de sacrifier son temps d'études pour aider à la lutte sanitaire.

Pour les Elus UFR de Lyon Sud

Roxane HELLANDSÖ	Alice APRUZZESE
07 50 45 73 31	06 31 47 29 58

Pour GAELIS

Laura LEHMANN
Présidente
06 01 85 92 61

Pour l'ANEMF

Morgane GODE-HENRIC
Présidente
06 50 38 64 94